

Municipalité de la  
Commune de Givrins

Préavis N° 25/2019  
au Conseil communal du 26 juin 2019

Comptes 2018

Responsable du dossier : Philippe Zuberbühler, Syndic

## MUNICIPALITE DE GIVRINS

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que la Municipalité peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2018.

Les comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

	Charges	Revenus
1 Administration générale	618'245.48	34'555.98
2 Finances	1'708'428.15	5'065'310.19
3 Domaines et Bâtiments	977'089.72	991'284.62
4 Travaux	628'589.37	414'689.15
5 Instruction publique et cultes	615'282.10	0.00
6 Police	280'200.58	11'183.00
7 Sécurité sociale	1'605'280.23	0.00
8 Services industriels	190'817.63	182'506.13
Total	6'623'933.26	6'699'529.07
Excédent de revenus		75'595.81

Explications et commentaires

### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

#### 12 Service de l'économat

120.311.9 Un coffret de 3 Tomes « Vaud du ciel » a été acheté pour la collection de la Commune.

#### 13 Service du personnel, assurances

Les charges perte de gain et assurance accidents non professionnels sont désormais prises en charge par l'employeur.

#### 14 Service des intérêts généraux

140.318 Le montant budgété pour les frais de port n'était pas assez élevé

140.318.3 Les honoraires concernent les frais de l'archiviste, la zone réservée et diverses petites affaires.

140.352 Les factures de Région de Nyon pour le DISREN ne sont pas encore établies en totalité. Le montant de CHF 8'701.03 a été payé et compensé par un prélèvement au fonds de réserve.

#### 15 Affaires culturelles, loisirs

150.351 Notre participation à la Fondation pour l'enseignement de la musique a augmenté d'un franc par habitant cette année, ce qui était prévu mais oublié dans le budget ; de plus le nombre d'habitants est passé de 995 à 1'033.

## **18 Transports publics**

Région de Nyon n'a pas facturé les CHF 35'000.- prévus pour les TP cette année.

## **19 Service informatique**

Un lecteur optique a été acheté en prévision des nouveaux BVR, ainsi que diverses petites fournitures, un prélèvement au fonds matériel informatique compense ces dépenses.

## **2. FINANCES**

---

### **20 Comptabilité**

Rien à signaler dans ce chapitre.

### **21 Impôts**

210.480 Le fonds débiteurs des créances d'impôt a été réajusté par un prélèvement au fonds de réserve affecté de CHF 53'005.- selon les informations reçues du Canton. Cette écriture est purement comptable et explique l'excédent de revenus du résultat des comptes 2018.

L'impôt sur le revenu est moins élevé qu'en 2017, malgré l'augmentation du taux communal. La moitié des revenus des gains immobiliers et des droits de mutation seront reversés au Canton.

### **22 Service financier**

220.319 La taxe foncière est venue en retour, les coordonnées de paiement en France n'étant plus valables. Nous sommes toujours en attente d'informations correctes à ce jour.

220.330 Le capital de CAD Givrins SA a été réajusté sur demande de la fiduciaire et de la commission de gestion et finances.

220.352 Un supplément de CHF 32'673.- est à payer pour la péréquation, montant compensé par un prélèvement au fonds affecté.

220.422 Le revenu brut des actions communales se monte à CHF 10'122.-.

220.452 Une diminution de la péréquation 2017 correspondant aux dépenses thématiques, inconnues lors du décompte provisoire, nous a été remboursée en 2018, montant : CHF 44'679.-

## **3. DOMAINES ET BÂTIMENTS**

---

### **31 Terrains**

310.314 Les frais d'entretien sont constitués de l'élimination des nids de chenilles processionnaires, ainsi que de l'abattage du mélèze au poids public.

310.428 Un fractionnement de parcelle a été effectué dont une partie a été vendue à Monsieur Michel Salero pour un montant de CHF 10'250.-.

### **32 Forêts et pâturages**

320.352 Les charges forestières sont plus élevées que prévu, elles restent toutefois inférieures aux comptes 2017.

### **321 Pâturages**

321.301 Le traitement du personnel de montagne est comptabilisé dans le compte 321.318.1 car effectué par des indépendants.

321.314 Les frais des chalets concernent les travaux effectués suivants :

La Baronne Contrôle électrique, réparation de la porte, remise en état de la toiture suite à un dégât du au gel dont l'ECA a refusé la couverture.

La Givrine Contrôle électrique, réparation des portes et fenêtres, protection du mur de la table à beurre exigée par mesure d'hygiène.

Les Coppettes Installation d'une rampe de sortie des points d'eau, réparation de la toiture et de la porte de la grange.

Le Sollier Réparation d'une infiltration d'eau dans la toiture et réparation d'une citerne.

Chalet du CAF Hydrocurage du passage canadien.

Les chemins du Sollier et des Coppettes n'ont pas été remis en état comme prévu suite à une exigence du canton (schéma directeur de réfection des chemins d'alpage). Par contre le montant budgété a été utilisé pour la réfection du chemin de la Pile-Dessus en France qui mène au chalet du CAF (compte 321.318).

Le solde concerne la pose et la dépose des clôtures.

321.331 L'amortissement des chemins d'accès aux alpages commencera en 2019.

### **350 Bâtiments communaux**

350.312.1 Les frais de chauffage à charge de la commune se montent à CHF 7'184.55 (21'692.50 moins 14'507.95). Ils concernent l'ensemble des bâtiments du patrimoine financier et administratif.

Une baisse des loyers a été imposée et calculée par la Chambre vaudoise immobilière.

350.314.x Diverses réparations ont été nécessaires dans les appartements (douche, lave-vaisselle etc.).

350.330 L'amortissement de CHF 5'000.- concernant les places de parking de la route de Trélex 1 a été déplacé dans le chapitre 430 « Routes ».

### **351 Collège des Grands Records**

351.301 Les salaires payés aux jeunes étudiants durant les vacances d'été ont été comptabilisés dans ce poste afin de simplifier les décomptes de charges sociales de fin d'année.

351.314 La cuisine de la salle des maîtres a été remise à neuf, le chauffe-eau a été remplacé et une étape supplémentaire de remplacement des stores a été effectuée en plus de diverses petites réparations.

### **354 Bâtiments communaux divers PA**

Un chauffe-eau a été installé au caveau (CHF 1'700.-), l'horloge de la Tour a été réparée, la porte, les fenêtres et volets de la salle du Casino ont été repeints, montant : CHF 3'635.60, le solde concerne divers contrôles et réparations.

### **356 Abri PC**

Le nouveau boiler est en fonction en mode continu de manière à fournir l'eau chaude aux deux appartements en remplacement de l'ancien boiler électrique.

### **357 Grande salle**

La peinture extérieure a été rafraîchie pour un montant de CHF 8'388.95.

## **4. TRAVAUX**

---

### **42 Service d'urbanisme**

420.318 Les honoraires concernent la zone réservée.

420.331 Le PGA n'étant pas terminé, il n'est pas amorti.

### **43 Routes**

430.314 A la demande de l'entreprise mandatée pour le déneigement, des regards ont été changés et réparés, montant : CHF 6'630.85. La réfection nécessaire des routes communales avant l'hiver a coûté plus cher que prévu : montant CHF 29'546.65.

430.318.1 Ce montant concerne les remplaçants de l'employé communal lors de son incapacité de travail.

430.331 L'amortissement du parking route de Trélex 1 de CHF 5'000.- a été déplacé dans ce chapitre.

### **44 Parcs, promenades, cimetière**

Le tracteur et la souffleuse ont été réparés et les couteaux de la tondeuse remplacés.

### **45 Ordures ménagères et déchetterie**

Ce chapitre est équilibré par une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 601.08

### **46 Réseaux d'égouts et d'épuration**

Ce poste est équilibré par l'attribution au fonds de réserve affecté. Le surplus d'honoraires concerne le collecteur des Epinettes (CHF 13'745.-) et l'achat du logiciel pour la facturation de l'épuration. Aucun gros travail d'entretien n'a été réalisé cette année.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

---

Les montants sont reportés des comptes validés de l'AISGE. Les fluctuations sont dues au nombre d'élève.

## **6. POLICE**

---

### **60 Administration**

La réforme policière 2018 a été réajustée et le montant de CHF 8'091 nous sera remboursé.

## 7. SÉCURITÉ SOCIALE

---

### 71 Service social

L'accueil de jour des petits enfants est plus élevé qu'annoncé.

### 72 Prévoyance sociale cantonale

Le décompte définitif de la facture sociale 2018 prévoit un remboursement de CHF 251'082.-.

### 81 Service des eaux

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

---

L'amortissement de l'achat des nouveaux compteurs a été compensé par un prélèvement à la réserve comme indiqué dans le préavis. Ce poste est équilibré.

810.313 Ce poste concerne un nouveau raccordement qui a nécessité des frais.

810.318 Un logiciel pour relever les compteurs a été installé, des frais d'expropriation nous ont été facturés pour le recaptage des sources et des acomptes ont été payés pour le PPDE.

Les amortissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 50'000.-, ceux du patrimoine administratif à CHF 550'390.65.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 291'360.80, elles concernent la Pile-Dessus, l'achat de compteurs et le PGA.

Comme indiqué au poste 220.330, le capital CAD Givrins SA a été ramené à CHF 300'000.- par une écriture « Perte sur débiteur » et le total des factures ouvertes (postcréance) s'élève au 31.12.2018 à CHF 168'846.-.

Présentation des comptes épurés :

Libellé	Revenus	Charges	résultat
résultat publié	6'699'529.07	6'623'933.26	75'595.8
Amortissements		- 550'390.65	
mouvement de fonds	- 385'076.41	- 81'436.36	
résultat épuré	<u>6'314'452.66</u>	<u>5'992'106.25</u>	322'346.41
Investissements			-291'360.80
		cash flow	30'985.61

L'endettement Communal au 31 décembre 2018 se monte à CHF 11'725'150.20, soit en diminution de CHF 943'933.30 correspondant aux remboursements effectués

Libellé	Montant	Rbmt annuel	Taux	Echéance	Solde	Colonne1
<b>Situation financière de la Commune de Givrins au : 31.12.2018</b>						
Bcv ATC	-					
	-1'050'000.00	100'000.00	0.85%	31.08.2027		
	-607'900.00	23'530.00	1.45%	27.05.2021	<b>-1'657'900.00</b>	
Rentes Genevoises	-4'400'000.00		0.02%	20.05.2019		
Caisse d'épargne de Nyon	-1'200'000.00		0.08%	09.10.2019		
Caisse de pension des Fonctionnaires de Police GE	-1'000'000.00		0.08%	09.10.2019	<b>-6'600'000.00</b>	
Ubs 228-875282.90D 0013 Transf. bâtiment Administratif	-454'500.00	18'000.00	2.00%	11.09.2020		
Ubs 228-875282.90 F 006 Grands Records	-270'000.00	120'000.00	1.80%	27.05.2020	<b>-724'500.00</b>	
Retraites Populaires	-1'040'000.00	40'000.00	1.20%	01.01.2022	<b>-1'040'000.00</b>	
Prometterre fds invset. agricole	-103'666.00	env. 8'000.00	0.00%	31.12.2024		
FIR prêt La Barone	-99'084.20	env. 6'000.00	0.50%	31.12.2026	<b>-202'750.20</b>	
SUVA CAD GIVRINS SA 800346 CNO:040000627	-1'500'000.00	60'000.00	1.47%	30.05.2023	<b>-1'500'000.00</b>	
<b>Total</b>			<b>taux moyen -0.61%</b>		<b>-11'725'150.20</b>	

## Conclusion

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2018, nous constatons un excédent de revenus de CHF 75'595.81.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Communal de Givrins**

vu le préavis n° 25/2019 relatif à la reddition des comptes 2018,

entendu le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

#### **décide**

1. d'approuver les comptes 2018 tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la boursière communale pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré lors de la séance de Municipalité du 21 mai 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Givrins.


#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

  
Philippe Zuberbühler



Le Secrétaire

  
Alexandre Good

Annexes : Bilan, comptes 2018  
Rapport de gestion 2018/Municipalité  
Rapport de gestion 2018/La Colline 2018  
Rapport CAD Givrins SA

